

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE DSTORAGE

## ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « **CGV** ») ont pour objet de définir les modalités et conditions selon lesquelles la société DStorage (ci-après « **DStorage** ») fournit au client (ci-après le « **Client** ») les prestations de services (ci-après les « **Services** ») telles que définies dans les Conditions Particulières, que le Client accepte sans réserves ni restrictions.

En acceptant ces CGV et les Conditions Particulières, le Client s'engage expressément à en prendre connaissance, comprendre, accepter et être légalement lié par les présentes.

Le Client accepte par les présentes que DStorage puisse à tout moment modifier les CGV et les Conditions Particulières et les modalités d'exécution des Services.

Toute nouvelle version des CGV et des Conditions Particulières entrera en vigueur dès sa publication sur le site <http://www.dstorage.fr>.

Les CGV et les Conditions Particulières constituent le contrat (ci-après le « **Contrat** ») conclu entre DStorage et le Client.

## ARTICLE 2 : APPLICATION

Les Services sont fournis par DStorage à toutes personnes y souscrivant à partir de la France, de l'Europe et du Monde à l'exception du Canada et des Etats-Unis pour lesquels DStorage exclut expressément toute fourniture de Services.

Pour souscrire aux Services, le Client doit renseigner le formulaire d'ouverture de compte disponible en ligne sur <http://www.dstorage.fr>.

DStorage se réserve le droit de refuser toute souscription ne remplissant pas les conditions que DStorage jugera nécessaires à la fourniture des Services.

DStorage met à la disposition du Client un support technique uniquement sur le site web <http://www.dstorage.fr>.

## ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DE DSTORAGE

DStorage mettra à disposition au Client les Services souscrits dans un délai maximal de sept (7) jours ouvrés à compter de l'acceptation de la carte de crédit ou du moyen de paiement sélectionné par le Client pour le règlement de son abonnement ou du prix des Services, ce que le Client accepte, étant entendu qu'il renonce alors à son droit de rétractation, s'il a la qualité de consommateur.

DStorage mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour être en mesure de fournir les Services dans les meilleures conditions. Il est toutefois précisé que DStorage n'est tenu à aucune obligation de résultat et ne répond que d'une obligation de moyen.

## **ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DU CLIENT**

### **4.1 – Identification**

Le Client déclare disposer des pouvoirs, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des obligations prévues aux présentes.

Le Client communiquera à DStorage, lors de la création de son compte client et à chaque modification de celles-ci, ses coordonnées et informations bancaires, exactes et mises à jour.

### **4.2 – Confidentialité des identifiants et mots de passe**

A l'ouverture des Services, DStorage met à la disposition du Client un ou plusieurs identifiants et mots de passe indispensables à l'accès aux Services. Les identifiants et mots de passe sont personnels au Client qui ne peut les communiquer à quiconque n'ayant pas souscrit aux Services. Le Client est seul responsable de la conservation et de la confidentialité de ses identifiants et mots de passe.

DStorage se dégage de toute responsabilité pour toute utilisation illicite ou frauduleuse des identifiants et mots de passe mis à la disposition du Client.

### **4.3 - Changement de situation**

Le Client informera DStorage dans les quarante-huit (48) heures de toute modification concernant sa situation, et dans les vingt-quatre (24) heures de toute perte éventuelle de ses identifiants et/ou mots de passe.

## **ARTICLE 5 : FACTURATION ET PAIEMENT**

### **Article 5.1. Paiement**

Les tarifs des offres et options en vigueur sont disponibles en ligne sur le site Internet <http://www.dstorage.fr>.

Le Client peut choisir entre des prestations au forfait telles que figurant sur le site Internet et des prestations « sur mesure » qui feront l'objet d'un devis communiqué au Client et de tarifs spécifiques précisés dans le bon de commande.

Sauf indication contraire, les tarifs s'entendent toutes taxes comprises et sont payables par carte bancaire, à la commande et en début de chaque mois, en euros. Le Client doit être en possession d'une carte bancaire valide au moment de l'achat des Services et déclare et garantit être le porteur autorisé de la carte bancaire utilisée. Lors de la communication des coordonnées de sa carte bancaire, le Client autorise DStorage à prélever chaque mois le montant du forfait sélectionné par le Client.

A l'exception des prestations au forfait proposées sur le site Internet, le Client peut également s'acquitter du paiement des Services par mandat ou par chèque. Néanmoins, tous les frais engendrés par ces modes de paiement seront à la charge exclusive du Client.

Le Client accepte expressément que DStorage puisse communiquer les informations relatives à la carte bancaire du Client et les informations personnelles en découlant à un ou plusieurs établissements bancaires désignés, uniquement pour des finalités de traitement de paiements sécurisés et pour les Services acquis par le Client.

Dans le cas où le prélèvement sur la carte bancaire du Client serait interrompu, DStorage se réserve le droit de suspendre ou résilier la fourniture des Services jusqu'à ce que le Client ait réglé les sommes dues à DStorage.

Cette interruption du prélèvement sur la carte bancaire du Client entraînera de la part du Client le paiement d'une indemnité supplémentaire fixée par DStorage au titre des frais de dossier, nonobstant le

paiement d'intérêts égal à trois fois le taux d'intérêt légal et de tous frais engagés par DStorage au titre de la restauration des Services.

Nonobstant le règlement desdites sommes, le Client devra rétablir les conditions de prélèvement dans les plus brefs délais.

## **Article 5.2 Facturation**

Il appartient au Client de prendre connaissance à chaque début de mois de sa facture via sa console de gestion de compte disponible dans l'Espace Clients figurant sur le site <http://www.dstorage.fr>.

## **Article 5.3 Modification – révision des prix**

DStorage se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, sous réserve d'en informer le Client par courrier électronique ou par un avertissement en ligne sur le site <http://www.dstorage.fr>.

DStorage se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux des taxes existantes.

Si les nouveaux tarifs hors taxes sont moins favorables au Client, le Client disposera alors, à compter de cette information, d'un délai d'un (1) mois pour résilier le présent contrat sans pénalité, par lettre recommandée.

A défaut, le Client sera réputé avoir accepté tacitement les nouveaux tarifs.

## **ARTICLE 6 : RESPONSABILITES**

### **Article 6-1 Responsabilité de DStorage**

DStorage ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des dommages causés par un manquement résultant d'un événement de force majeure tel que défini par la jurisprudence ou d'un manquement du Client à ses obligations découlant de l'utilisation des Services.

DStorage ne sera pas responsable en cas de perte ou de dommage résultant de l'utilisation des Services par le Client et pour tout dommage indirect résultant ou en relation avec les Services fournis au Client, tels que, notamment, préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de clients (par exemple, divulgation inopportune d'informations confidentielles les concernant par suite de défectuosité ou de piratage du système, action d'un tiers contre le Client, etc.).

DStorage ne sera responsable que des dommages directs subis par le Client qui correspondent uniquement à la défaillance des Services qui résulterait d'une faute établie à son encontre.

DStorage ne sera, notamment, pas responsable en cas de difficulté d'accès aux messageries électroniques du Client et/ou à ses données archivées.

Dans les limites de la loi applicable, le montant des dommages et intérêts qui pourraient être mis à la charge de DStorage sera limité au plus faible des deux montants suivants : le montant des sommes effectivement versées par le Client à DStorage pour la période considérée ou le montant des sommes correspondant au prix de la prestation, pour la part des Services pour laquelle la responsabilité de DStorage a été retenue.

## **Article 6-2 Responsabilité du Client**

### *6.2.1 Utilisation des mots de passe*

Le Client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement des Services consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le Client aura fourni son (ou ses) identifiant(s) et mot(s) de passe. De même, le Client supportera seul les conséquences de la perte du ou des identifiants(s) et mot(s) de passe précités.

### *6.2.2 Prescriptions légales*

Le Client respectera l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, et en particulier celles relatives à la morale, aux bonnes mœurs, à l'ordre public, au respect de la vie privée, à l'informatique, aux fichiers, aux libertés, à la propriété intellectuelle, ainsi que les droits des tiers en général.

Le Client s'engage notamment à procéder, le cas échéant, à toute déclaration des traitements de données à caractère personnel réalisés dans le cadre de l'utilisation des Services, auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

### *6.2.3 Actions en justice*

Le Client fera son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre DStorage et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du Client au titre du Contrat et plus particulièrement à une utilisation non-conforme des Services ou contraire à la législation.

### *6.2.4 Responsabilité*

Le Client est seul responsable des dommages et préjudices directs matériels ou immatériels créés du fait de son utilisation des Services et s'engage à indemniser DStorage contre toute demande, réclamation et/ou condamnation au paiement des dommages et intérêts dont DStorage pourrait être l'objet et qui auraient pour cause l'utilisation par le Client desdits Services.

### *6.2.5 Connexion*

Le Client est seul responsable des moyens de connexion utilisés dans le cadre des Services et des coûts engendrés. Le Client reconnaît expressément que DStorage n'est en aucun cas responsable des performances des matériels et logiciels Internet permettant d'utiliser les Services.

## **ARTICLE 7 : GARANTIES**

Dans le cadre de son obligation de moyen, DStorage garantit un accès au service dans les conditions d'une fréquentation et d'utilisation raisonnables.

Dans l'hypothèse où l'accès aux Services ne pourra être maintenu en raison d'un trafic excédant les capacités des Services, les parties se concerteront afin d'envisager des modifications techniques et financières nécessaires au bon fonctionnement des Services.

## **ARTICLE 8 : DUREE**

Le Contrat est conclu pour une durée indéterminée et prendra effet à compter de l'activation des Services souscrits par le Client.

La facturation débutera dès activation par DStorage des Services souscrits.

## **ARTICLE 9 : INTERRUPTION ET RESILIATION**

### **Article 9.1 Interruption**

Le Client reconnaît par les présentes que les fluctuations de la bande passante et les aléas extérieurs à DStorage, tels que les fournisseurs d'accès et les lignes de communication sont des éléments pouvant entraîner une discontinuité dans les Services et pour auxquels DStorage est étranger.

Par ailleurs, les Services fournis par DStorage peuvent être restreints, limités ou suspendus de plein droit par DStorage, sans préavis :

- si les Services constituent un danger pour le maintien de la sécurité ou de la stabilité de la plateforme d'hébergement de DStorage ;
- s'il apparaît que le Client utilise les Services qui lui sont fournis pour une activité non conforme au Contrat ;
- si DStorage reçoit un avis à cet effet notifié par une autorité compétente, administrative, arbitrale ou judiciaire, conformément aux lois applicables, ou par un tiers, conformément à la Loi de Confiance pour l'Economie Numérique du 21 juin 2004 dès lors que le caractère manifestement illicite est porté à la connaissance de DStorage ;
- si les coordonnées indiquées dans le compte Client apparaissent fausses, inexactes ou non actualisées ;
- en cas d'interruption des règlements du prix des Services par le Client.

Dans la mesure du possible, DStorage en informera préalablement le Client.

### **Article 9.2. Résiliation**

Le Client et DStorage pourront résilier le contrat par l'envoi d'une lettre recommandée, en respectant un préavis de trente (30) jours à compter de la réception.

DStorage pourra également résilier le contrat de plein droit en respectant un préavis de quinze (15) jours dans les cas suivants :

- cas de force majeure supérieur à une période de trente (30) jours ;
- en cas de faute (en ce compris l'utilisation des Services à des fins illégales, contraire aux bonnes mœurs, à la morale et à l'ordre public), négligence, omission ou défaillance du Client, ou non-respect des conseils donnés ;
- en cas de destruction partielle ou totale des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au Client.

En aucun cas le Client ne pourra prétendre au remboursement par DStorage des sommes déjà versées.

La résiliation des CGV entraînera automatiquement la résiliation des Conditions Particulières souscrites par le Client.

Or le cas des Services d'archivage légal que le Client aura pu souscrire, la résiliation du Contrat entraînera également la destruction des données du Client par DStorage dans les conditions fixées ci-après.

Il appartient ainsi au Client de prendre toutes les mesures nécessaires afin de récupérer ses données dès la période de préavis précédant la résiliation du Contrat.

Si à l'issue du préavis le Client n'a toujours pas récupéré ses données, DStorage conservera les données pendant une période maximum de soixante (60) jours à compter de la fin du préavis.

DStorage appliquera alors une commission de conservation égale au double du prix normalement réglé pour la même prestation jusqu'à ce que le client récupère ses données, tout mois commencé étant dû.

A l'issue de cette période et à défaut d'avoir récupéré ses données après notification par DStorage, par lettre recommandée avec accusé de réception, DStorage sera en droit de détruire les données sans préavis et sans qu'aucune indemnité ne puisse lui être réclamée.

Dans le cas où DStorage, déciderait, sa décision étant discrétionnaire, de conserver les données du Client au-delà de la période de soixante (60) jours et pour une durée que seul DStorage pourra décider, DStorage appliquera alors sur ces données la même commission de conservation égale au double du prix normalement réglée pour la même prestation jusqu'à récupération des données par le Client ou destruction par DStorage à la demande ou non du Client.

Les commissions de conservation seront facturées au Client tous les mois tant que les données n'auront pas été récupérées ou détruites. En cas de non paiement, les sommes porteront intérêts selon les modalités rappelées à l'article 5.1 ci-dessus et DStorage pourra prendre toutes mesures judiciaires et conservatoires aux fins de recouvrement des sommes qui lui sont dues.

## **ARTICLE 10 : DROIT DU CLIENT**

### **10.1 Doit de rétractation**

Conformément aux dispositions de l'article L 121-20-2 du code de la consommation, le Client, s'il n'a pas la qualité de professionnel, a renoncé à son droit de rétractation dans la mesure où l'exécution des Services a commencé avec son accord avant le délai de 7 jours francs à compter de l'acceptation de l'offre des Services.

### **10.2 Droit d'accès et de rectification**

Conformément à la Loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978 telle que modifiée, le Client dispose à tout moment du droit d'accéder, de rectifier et corriger ou supprimer les données inexactes, incomplètes, équivoques, expirées ainsi que du droit de s'opposer au traitement de ses informations personnelles pour toute raison légitime.

Pour exercer ces droits, le Client peut contacter DStorage par courrier à l'adresse suivante : DStorage, 102 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, ou le cas échéant sur le site Internet de DStorage.

## **ARTICLE 11 : CONFIDENTIALITE**

DSTORAGE conservera strictement confidentielles, en utilisant les mêmes moyens et procédés que ceux utilisés pour ses propres informations confidentielles, et à ne pas divulguer à un tiers quelconque par quelque moyen que ce soit, les informations confidentielles du Client. On entend par l'expression « Informations Confidentielles », sans que cette liste soit limitative, toutes les informations et données

communiquées à DStorage par le Client dans le cadre des Services. Les Informations Confidentielles devront être utilisées uniquement par DStorage. L'usage et l'accès à des Informations Confidentielles du Client sont limités à DStorage pour les besoins de la réalisation des Services.

## **ARTICLE 12 : EVOLUTION DES PRESTATIONS**

Dans le cadre de l'exécution des Services, DStorage se réserve le droit de proposer de nouveaux Services au Client et/ou de faire évoluer les Services dont le Client bénéficie.

## **ARTICLE 13 : ASSURANCES**

Pour toute la durée du Contrat, le client s'engage à souscrire une assurance auprès d'un organisme notoirement solvable afin de couvrir tous les dommages qui lui seraient imputables dans le cadre du présent Contrat ou de son exécution.

## **ARTICLE 14 : DISPOSITIONS GENERALES**

### **Article 14.1 Indépendance des clauses**

Au cas où une ou plusieurs disposition(s) du présent contrat serai(en)t déclarée(s) nulle(s) en tout ou partie, cette décision n'affectera pas la validité ou le caractère exécutoire des autres clauses ou dispositions des présentes.

La (ou les) disposition(s) déclarée(s) nulle(s) ou non exécutoire(s) sera remplacée par une disposition qui sera aussi proche que possible de l'objectif initialement recherché par l'ancienne disposition.

### **Article 14.2 Intitulés**

Les intitulés des articles des conditions contractuelles ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière.

### **Article 14.3 Loi applicable et juridiction compétente**

Le Contrat est régi par la loi française.

Toutes contestations qui pourraient s'élever entre les parties à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution du présent Contrat seront soumises, à défaut d'accord amiable entre les parties dans un délai raisonnable, à la compétence exclusive du tribunal compétent du ressort de la Cour d'Appel de Paris.